

Bonne année
2025



SOMMAIRE

PAGE 4

TRAVAUX & ENVIRONNEMENT

PAGE 6

SCOLAIRE & JEUNESSE

PAGE 8

SOCIAL

PAGE 9

RENDEZ-VOUS DU MAIRE

PAGE 10

FÊTES ET CÉRÉMONIES

PAGE 11

VIE ASSOCIATIVE

PAGE 21

INFOS PRATIQUES

PAGE 26

TRIBUNES POLITIQUES



CHÈRES RÉHONNAISES CHERS RÉHONNAIS,

L'année 2024 s'est achevée par une situation morose dans un contexte où l'État souhaite diminuer les dotations aux collectivités locales en leur demandant de restreindre leur budget, afin de participer au redressement de la dette Nationale.

Tout ça ne présage pas un avenir serein pour l'année 2025 où nous devrons certainement pour les années à venir élaborer un budget responsable que ce soit en fonctionnement comme en investissement, nous devrons faire des choix prioritaires.

Dans un esprit de responsabilité et de gestion rigoureuse des ressources publiques, j'ai pris la décision de ne pas organiser cette année de cérémonie des vœux.

Depuis un an, j'ai dû faire face au manque de Responsable des Services et ainsi assumer la gestion administrative et financière de la Commune. Mais j'ai pu heureusement compter sur du personnel compétent qui m'a aidé dans ma tâche, je les remercie chaleureusement.

De ce fait, j'ai sollicité le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle qui a mis à disposition temporaire, un Directeur Général des Services qui a pris ses fonctions le 4 novembre 2024. Il s'est tout de suite mis au travail et je lui ai confié les dossiers importants qui étaient en instance ainsi que les démarches de demande de subventions pour les gros travaux à venir.



Et puis nous avons réussi, non sans mal, à recruter un policier municipal. Il est arrivé au mois d'octobre et il a déjà accompli un travail de terrain : stationnements abusifs sur places pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), les dépôts sauvages, véhicules ventouses, sécurité aux abords des écoles, respect des arrêtés municipaux et préfectoraux. La liste n'est pas exhaustive. Il assure également des permanences dans le local de Police Municipale situé Rue de Longwy et est à votre écoute.

Vous pourrez lire le détail de ses activités dans notre gazette où un article lui est consacré. Vous pourrez constater que, malgré les difficultés rencontrées, nous n'avons pas baissé les bras et assuré le Service Public. Nous avons surmonté les obstacles pour l'intérêt général.

Je vous présente, à l'aube de cette nouvelle année, à vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de Joie, Bonheur et Santé pour 2025.

Le maire, **Jean-Pierre Weber**

Hommage à Jacqueline FLAMION

Je tiens au nom de tous les élus et agents de la commune à rendre hommage à Madame Jacqueline FLAMION qui nous a quitté le 4 novembre 2024. Elle fut agent de la fonction publique dans la commune de Réhon depuis le 1^{er} décembre 1978 et ce, jusqu'à son départ en retraite, le 1^{er} janvier 2016 au poste d'adjointe technique territoriale de deuxième classe. Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à la famille.

■ STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

NOUS CONSTATONS CHAQUE ANNÉE, UNE AUGMENTATION DES INCIVILITÉS SUR TOUTE LA COMMUNE

PETIT RAPPEL

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte définies par la Agglomération du Grand Longwy (AGL) contenant, jour, horaire, tri. **Dans les deux cas, le fait de ne pas respecter l'interdiction est sanctionné d'une amende.**



VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPÔT SAUVAGE OU D'UNE DÉCHARGE ILLÉGALE ?



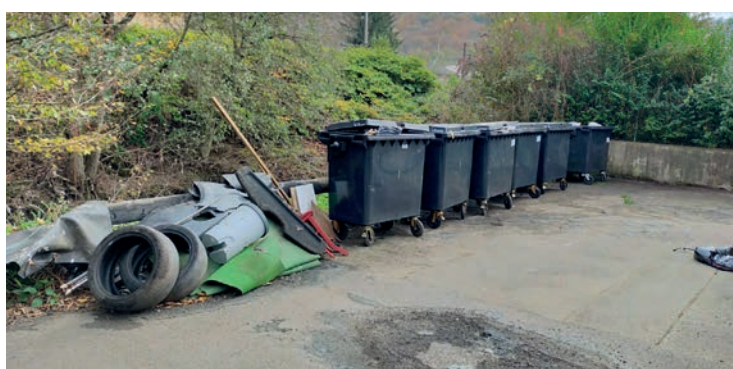
Dans un cas comme dans l'autre, signalez les faits à la police municipale ou au maire. L' élu ou ses services réaliseront les premières démarches et contacteront au besoin la police pour mener l'enquête.

Il peut s'agir du propriétaire du terrain ou de toute personne qui en a la garde. Le maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, ou les policiers municipaux en leur qualité d'agents de police judiciaire adjoint, peuvent également relever les infractions.

QUELLE EST L'AMENDE POUR UN DÉPÔT SAUVAGE ?

Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction. Tout acte interdit par la loi et passible de sanctions pénales (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de **135 €**. Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de **375 €**.

De plus, l'utilisation d'un véhicule pour abandonner des déchets constitue une circonstance aggravante. En effet, le dépôt effectué à l'aide d'un véhicule est puni d'une contravention de 5^e classe, soit **1 500 €** au plus (art. R. 635- 8 du code pénal)



■ TRAVAUX



Visite du chantier de la Briqueterie avec MMH et BATIGERE le 18 juillet 2024



Mise en place d'un nouveau Columbarium



Hôtel de ville - Mise en sécurité de la façade avec le retrait du balcon



Hôtel de ville - Réfection de la toiture

Aménagement des abords du stade





■ ALSH DE JUILLET



■ ALSH D'AOÛT



Une action solidaire en direction du service de dialyse de l'hôpital



Amandine DARVILLE, agent de la collectivité, s'est lancée dans un projet de participer à l'embellissement du service de dialyse de l'hôpital de Mont-Saint-Martin pour ces fêtes de fin d'année, avec la participation des enfants du service périscolaire.

Pour cela, assistée des enfants du service périscolaire, ils ont décoré des étoiles et des boules afin de faire des affiches pour le service de

dialyse de l'hôpital. Une petite action solidaire pour donner une petite touche de gaieté et de réconfort aux personnes dialysées. Les enfants ont été très heureux de participer à cette activité sachant que ce serait pour les malades.

Les enfants avaient hâte de connaître la réaction des patients et de voir où les décorations étaient affichées. Ils ont également décoré les petits sacs pour le Noël en dialyse. Nous essaierons, dans la mesure du possible, de renouveler ce type d'action régulièrement (Carnaval, Pâques, Octobre Rose...)



Vacances d'automne et Halloween



Exercice d'évacuation des enfants du périscolaire le 26 novembre 2024



Noël à l'école Michel Dinet

■ LES PERMANENCES SOCIALES DU CCAS

CALENDRIER

	MAIRIE DE RÉHON BUREAU CCAS	MAIRIE DE REHON BUREAU CCAS
	DE 9H00 - 10H30	DE 14H15 À 16H00
JANVIER	////////////////////	LUNDI 6 JANVIER 2025
	////////////////////	LUNDI 20 JANVIER 2025
	LUNDI 27 JANVIER 2025	////////////////////
FÉVRIER	////////////////////	LUNDI 3 FÉVRIER 2025
	LUNDI 10 FÉVRIER 2025	////////////////////
	////////////////////	LUNDI 17 FÉVRIER 2025
	LUNDI 24 FÉVRIER 2025	////////////////////
MARS	LUNDI 3 MARS 2025	LUNDI 3 MARS 2025
	LUNDI 17 MARS 2025	////////////////////
	LUNDI 24 MARS 2025	////////////////////
	////////////////////	LUNDI 31 MARS 2025
AVRIL	LUNDI 7 AVRIL 2025	LUNDI 7 AVRIL 2025
	LUNDI 14 AVRIL 2025	////////////////////
	////////////////////	LUNDI 28 AVRIL 2025
MAI	LUNDI 5 MAI 2025	LUNDI 5 MAI 2025
	LUNDI 12 MAI 2025	////////////////////
	LUNDI 19 MAI 2025	LUNDI 19 MAI 2025
JUIN	LUNDI 2 JUIN 2025	LUNDI 2 JUIN 2025
	LUNDI 16 JUIN 2025	////////////////////
	LUNDI 23 JUIN 2025	////////////////////
	LUNDI 30 JUIN 2025	LUNDI 30 JUIN 2025
JUILLET	LUNDI 7 JUILLET 2025	////////////////////

■ RETOUR SUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2025



La 41^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine s'est déroulée les 21 et 22 septembre 2024.

La force de cet événement emblématique est de rassembler la population autour de la richesse du patrimoine de la ville de RÉHON, aussi, cette année la thématique des expositions était :

- "LA PROVIDENCE, L'usine de RÉHON"
- "REHON, Ma ville"

A cette occasion, Madame Isabelle MAZZARINI, Adjointe à la Culture, Communication et Attractivité de la Cité, a accueilli le public dans la salle du Conseil. Photographies, objets, livres, documents... il aura fallu près de deux ans pour classer et organiser ces archives.

Ce week-end a été en effet un moment fort et fédérateur pour relancer une dynamique collective à l'heure où il est essentiel que le monde de la culture se reconnecte avec son public.

Lundi 23 septembre, toute la journée, les enfants des écoles ont été invités à participer à l'événement, moment d'échange entre les enfants et les adultes qui leur ont permis de découvrir la vie de la ville, il y a quelques années, dont le travail dans des conditions difficiles à l'usine de La Providence. Certains enfants ignoraient l'existence de cette usine.

■ LES RENDEZ-VOUS DU MAIRE



19 juillet 2024 - Rencontre en Mairie avec Nouveau Commissaire de police Monsieur EME



17 octobre 2024 - Rendez-vous avec nouvelle orthophoniste, Emmanuelle Berwald, installée Cité Marchande à Heumont



22 octobre 2024 - Remise à Léna du diplôme de porte-drapeau



25 octobre 2024 - Signature du contrat GRDF



15 novembre 2024 - Visite en mairie de la classe CM1-CM2 de Heumont



18 Novembre 2024 - manifestation des Maires contre l'installation illégale des gens du voyage

Les élus, les représentants des anciens combattants, les présidents d'associations, les enfants et les professeurs des écoles se sont retrouvés comme chaque année pour commémorer ces événements. Discours, Sonnerie aux morts et Marseillaise ont précédé les dépôts de gerbes au Monument aux Morts.

■ 11 NOVEMBRE 1918



■ 14 JUILLET



■ 24 NOVEMBRE



Dépôt d'une gerbe au monument des victimes de la sidérurgie en présence de M. Dlim, ancien président FNATH.

■ NOCES D'OR

Toutes nos félicitations aux jubilaires !



Anniversaire de 50 ans de mariage des époux ANTOINE - Le 10 août 2024



Anniversaire de 50 ans de mariage des époux GIGANTE - Le 19 octobre

A.R.P.A DE RÉHON

Président : Monsieur Dominique EXPOSTA

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DE JUILLET A DÉCEMBRE 2024 :

- Thé dansant : 08/09/2024
- Repas annuel : 13/10/2024
- Spécial anniversaire 10 ans - Notre Comité en place depuis 2014 est constitué de 16 bénévoles
- Anniversaires de mariage :
Noces de Platine (70 ans de mariage) : 1 bon d'achat à Monsieur et Madame SCHULLER Henry et Micheline
Noces d'Or (50 ans de mariage) : Lampe en Émaux de Longwy à Monsieur et Madame MISSLER Daniel et Annick et Monsieur et Madame FAZIO Angelo et Maria
Sans oublier le bouquet de fleurs à chacun des couples.
- Thé dansant : 24/11/2024
- Un Don de 300 € a été remis à l'association "Lexy Octobre Rose 2024"



AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

6 mars 2025
Assemblée générale et goûter

27 Avril 2025
Thé dansant

7 septembre 2025
Thé dansant

12 octobre 2025
Repas annuel

23 novembre 2025
Thé dansant

■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE continue à être active au sein des écoles d'Heumont.

En juin 2024, l'année scolaire a été clôturée par une superbe kermesse qui a su ravir petits et grands.

La boum d'Halloween a ouvert le bal des festivités de la nouvelle année de l'APE. Comme d'habitude, cette dernière a rencontré un grand succès !

Le 13 décembre a eu lieu au COSEC le marché de Noël de l'école maternelle. L'équipe de l'APE était présente pour prêter main forte à l'équipe pédagogique.

L'année 2024 s'est terminée par la présence du Père Noël qui a fait le tour de l'ensemble des classes des écoles pour distribuer des chocolats à chacun des élèves.

2025 a débuté sur les chapeaux de roues avec un grand LOTO organisé avec le soutien de Monsieur Beudin du comité des fêtes de Réhon.

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles et le soutien pour l'ensemble de nos manifestations.

L'APE remercie tout particulièrement le Maire et son adjointe pour leur présence et les agents du Service Technique pour leur aide à l'intendance de cette journée.

L'équipe de l'Association des Parents d'Elèves d'Heumont.



Marché de Noël le 13 décembre 2025



Distribution chocolats avec Père Noël à l'école maternelle et primaire d'Heumont le 12 décembre 2024

■ BASKET BCLR

Le BCLR (Basket Club Longwy Réhon) compte environ 300 licenciés allant de la catégorie Baby Basket aux équipes séniors.

L'équipe fanion masculine évolue en NM3 depuis plusieurs années.

Durant chaque vacances scolaires, le BCLR propose des stages de perfectionnement basket. Chaque été, ce sont des stages multisports et multi activités qui sont proposés.

Cet été, le BCLR a accueilli 160 enfants et ados.

La saison 2024-2025 a redémarré avec la même intensité. Engagement, formation, respect.

Nous vous invitons à nous rejoindre lors des matchs à domicile de la nationale 3, les samedis soirs. Belle ambiance et beau spectacle lors de chaque journée de championnat.

Nous sommes en recherche de bénévoles et de partenariats pour nous permettre d'avancer encore et de proposer un encadrement de qualité ! N'hésitez plus !



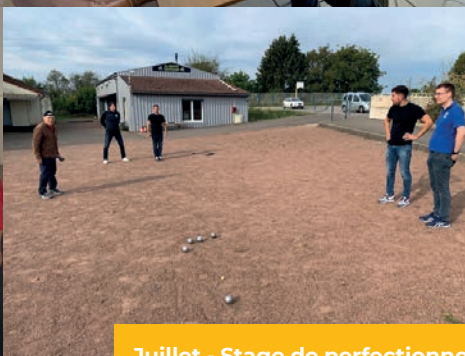
■ ÉCHEC ET PAT



Juillet - Barbecue



21 septembre - Échec et Pat & la Boule d'argent



Juillet - Stage de perfectionnement avec concours et distribution de lots



Présents à la Caravane des Sports des JO !



COMITÉ DES FÊTES

Une après-midi récréative le 4 novembre 2024 avec le passage du Saint Nicolas accompagné du Père Fouettard et comme invité surprise : Olaf. Les enfants étaient tous heureux de rencontrer le Saint Nicolas qui leur offrait les chocolats et Olaf qui s'est prêté volontiers aux photos. L'animation était assurée par Alex Toucourt et Flamme pour un spectacle intitulé "Haute tension". Nous pouvions compter sur une centaine d'enfants dont ceux du péricolaire. Cette journée a été organisée par Monsieur Patrick BEUDIN et toute son équipe de l'association du Comité des fêtes de Réhon.



4 décembre 2024 - Saint Nicolas



7 et 8 décembre 2024 - Inauguration Marché de Noël - Mise à disposition de tables pour l'Association Grégory LEMARCHAL

8 lotos organisés sur toute l'année !



Remise de chèque à la paroisse de l'église de Heumont

Le 12 novembre, en mairie de Réhon : remise de chèque à M. PELLETIER, représentant de la paroisse de l'église de Heumont. À la suite du loto organisé par le comité des fêtes le 2 novembre, un chèque de 1 000 € a été généreusement octroyé pour l'église Saint-Eloi. Cette somme permettra de réaliser des travaux et des entretiens futurs pour l'église.



24 et 25 août 2024 - Fête de quartier et Brocante



Loto - Septembre en or - à Mexy pour l'association ENZO ENZO contre le cancer des enfants. Animation faite par le comité



Voyage COLMAR - Marché de Noël

■ BERGERONNETTES



Le club des Bergeronnettes de Réhon est un club de gymnastique féminine affilié à la Fédération Sportive et Culturel de France. Il a été créé en 1947. Il accueille les gymnastes à partir de 6 ans, les filles sont réparties en 3 catégories **POUSSINES** (6 à 9 ans) **Jeunesses** (10 à 13 ans) et **Aînées** (14 ans et plus).

Les entrainements ont lieu au COSEC André RUDONI à Heumont pour :

- les Poussines : les mercredis de 15h00 à 17h00 et les mardis de 17h à 18h30 à partir de Janvier.
- les Jeunesses et Aînées : les mercredis de 17h00 à 19h00 et les vendredis de 17h30 à 20h.

Les moniteurs en Poussines : Elisabeth MAISENTI, Nadège MAST, Léa DE VIVEIROS, Louise CHARLIER, Léonie LEROY, Louane MORES, Lola BILLAULT, Louise ANDRES et Apoline DEL PICCOLO. La section Poussines compte 28 gymnastes.

Les monitrices en Jeunesses et Aînées : Jessy BOUCHE, Virginie CONSOLI, Jimmy CONSOLI, Lauryne KUBIAK, Nadège MAST, Audrey VAUDOIS. La section Jeunesses est composée de 26 gymnastes et en aînées 11 filles.

Nous sommes toujours en recherche de nouveaux bénévoles pour contribuer à l'encadrement de nos effectifs. Des formations sont proposées dans notre fédération, et bien relayées par notre comité départemental.

Nous avons la chance d'avoir accompagné deux de nos gymnastes, Nathalia KNABE et Louane MORES, dans leur formation d'encadrant. Elles ont validé, toutes les deux, leur échelon AFI afin de devenir de futures monitrices formées et aptes à l'encadrement et à l'enseignement de la gymnastique. Nous les félicitons pour leur investissement et leurs très bons résultats.

Le club de gymnastique participe aux différents concours prévus par la Fédération au niveau départemental et régional ainsi qu'à des échanges sportifs et amicaux entre les clubs du Pays-Haut.

Pour la saison 2023/2024, le concours du Pays-Haut Jeunesses et Aînées a eu lieu au COSEC de Heumont, le Comité du club des Bergeronnettes de Réhon ainsi que de nombreux parents bénévoles ont organisé la manifestation. Cette compétition a réuni près de 150 gymnastes venant de BRIEY, LONGUYON, MONT BONVILLERS, JOEUF et REHON. Les résultats obtenus par les gymnastes du club de Réhon ont été excellents.

Notre club participe depuis des années aux commémorations du souvenir, en partenariat avec la commune, lors des défilés du 8 Mai et du 11 Novembre.

Le club a la chance de pouvoir s'appuyer sur un comité riche de nombreux bénévoles très actifs et dynamiques dans l'organisation des nombreuses manifestations qu'organise le club.

Le club est très heureux également de pouvoir compter sur une belle équipe de 6 juges diplômées, formées régulièrement, composée de parents bénévoles et de gymnastes. Nous sommes toujours en recherche de nouveaux volontaires pour encore enrichir notre équipe de juges.

Nous avons la chance également de compter dans le club Jessy BOUCHE, responsable commission gymnastique, et Murielle CARA, responsable formation, au niveau du CD54, qui sont très dynamiques dans l'organisation des activités de notre fédération, au niveau local, départemental ou régional.

Le club des Bergeronnettes de Réhon remercie ses soutiens comme les communes dont sont issues les gymnastes et surtout la commune de Réhon, qui est toujours présente à nos côtés pour voir réaliser nos projets. Mais également les entreprises locales qui nous permettent par le soutien et la confiance qu'ils nous accordent, d'investir dans du matériel de qualité et de proposer à nos gymnastes une pratique de notre sport en sécurité.

Nos actions menées :

Octobre rose : avec le mois en rose, incitant nos gymnastes à porter du rose aux entraînements en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Cette période s'est achevée par un goûter réunissant gymnastes et leurs familles, avec la vente de tot bag à l'effigie du club et au profit d'une association locale d'accompagnement des femmes atteintes de cancer du sein.

Défilé du 11 Novembre : de nombreuses gymnastes étaient présentes à la cérémonie du souvenir organisée par la municipalité. Dépôt de gerbes, défilé, Marseillaise, nos gymnastes s'investissent pour entretenir ce devoir de mémoire.

Fête de la Saint Nicolas : c'est lors de cette séance spéciale que nous avons réuni l'ensemble de notre effectif dans un grand jeu, mêlant adresse et activité sportive. Cette soirée festive s'est clôturée par une belle tablée garnie des préparations des familles. Nous nous sommes régalés autour de confections sucrées et salées. Chacune des gymnastes s'est vue offrir par le club un sachet de chocolats et bonbons.



11 novembre 2024 : Les gymnastes des Bergeronnettes entraînées par Monsieur MAST ont chanté comme chaque année, la Marseillaise pour la cérémonie commémorative du 11 novembre 2024. Un grand "Merci" à Monsieur MAST et ses gymnastes.

POUR SUIVRE NOTRE CLUB ET SON ACTUALITÉ :

Site internet : www.gymrehon.fr

Facebook : Gym REHON

Pour tous renseignements : Christian MAST (christianmast@hotmail.fr)

SORTIES ET COMPETITIONS SAISON 2024 - 2025

POUSSINES

- Préparation au concours : date à définir à REHON
- Challenge Pays-Haut : Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 2025 à REHON
- Concours départemental (BADGES) : Samedi 26 et Dimanche 27 Avril 2025 à TOUL
- Concours Interdépartemental par équipes Poussines (sur sélection*) : Samedi 10 Mai 2025 à CHAMPIGNEUILLES

JEUNESSES AINÉES

- Concours départemental (ETOILES) : Aînées : Samedi 1 Mars 2025 à REHON (après-midi) / Jeunes : Dimanche 2 Mars 2025 à REHON
- Challenge Pays-Haut : Aînées : Samedi 29 Mars 2025 à BRIEY (après-midi) / Jeunes : Dimanche 30 Mars 2025 à BRIEY
- Concours départemental par équipe (sur sélection*) : Dimanche 11 Mai 2025 à BRIEY
- Concours régional Grand EST (sur sélection*) : 24 et 25 Mai 2025 à SAINTE CROIX EN PLAINE

Sans oublier pour toutes les gymnastes :

- les défilés du 11 Novembre 2024 et 8 Mai 2025
- Goûter de la Saint Nicolas : Vendredi 6 Décembre 2024 de 17h30 à 19h30 au COSEC
- Gala de gym des Bergeronnettes : Samedi 28 Juin 2025 de 17h à 22h00 au COSEC
- Sortie de fin d'année : date(en juin ou juillet 2025), lieu et horaires à définir



ACTIVITÉS KARATÉ CLUB RÉHON

- **8 septembre** : participation à l'Open International de Liège
- **5 octobre** : sortie avec les jeunes au Longwy Game Show
- **6 octobre** : le Karaté Club Réhon a accueilli un stage avec Arthur NOEL et Hélvétia TAILY (membres de l'équipe de France) le stage à réuni 80 personnes
- **19 Octobre** : Open International de kayl (médaillon d'argent pour ILHAN) premier résultat en compétition internationale pour le Karaté Club de Réhon
- **3 Décembre** : Saint Nicolas (entraînement ouvert aux parents d'élèves et distribution de chocolats)



RÉSULTATS EN COMPÉTITIONS

8 Décembre 2024
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 54
(12 Participants)

KATA : Aris ARGENT
COMBAT : Sirine OR
Aris : OR
Mokrane : OR
Aksil : ARGENT
Abdellah : ARGENT
Lou : ARGENT
Aya : BRONZE
Yassmine : BRONZE



■ KRAV MAGA

CLUB DE SELF DÉFENSE ET COMBAT

Facebook : KRAV MAGA 54

Pour tous renseignements : kravmaga54430@outlook.fr

■ LA SOUND FAMILY PARTY

3 événements organisés par notre association à la salle de la jeunesse cette année.



La Sound Family Party (animation musicale, concerts DJ, chanteurs, percussions)



Après-midi Sos Solidarité
(Grande collecte de vêtements pour l'association les Sentinelles du Cœur)



Le SoundSystem du Cœur
#01(Grande collecte de vêtements pour l'association les Sentinelles du Cœur)



■ US REHON CYCLO

Florence LIBERATORE - Présidente

Cette année, le Challenge de la municipalité a eu lieu le 24 août réunissant 32 cyclotouristes des clubs de Lexy, Roue Libre Villers la Montagne, Mussy la Ville et Réhon. L'Association "Roue Libre" a gagné le challenge avec 12 participants et le remettra en jeu l'année prochaine.

Pour l'année prochaine, le challenge est prévu le 6 septembre 2025. Notre voyage se déroulera du 24 au 31 mai 2025 à Balaruc les Bains.



■ VALE KICK THAÏ BOXING



"Nous sommes très content car cette année, encore une fois, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents. On commence à faire parler de notre club "familial" et très dynamique avec une bonne énergie positive d'ailleurs. Nos nouveaux adhérents viennent des fois de loin alors oui... très content. Aussi, cette année, des jeunes ont participé aux championnats régionaux et internationaux. Au mois de novembre dernier, Yanis Destremont a participé aux championnats Grand-Est en Muay thaï d'où il en est ressorti grandi d'une belle expérience car c'était pour lui "une première" d'être dans la lumière du ring comme un vrai "Nak Muay", combattant de boxe thaïlandaise. En janvier, il participe aux championnats Grand Est dans la discipline du K1.

Dans la foulée, sur des coupes et Gala, des jeunes sont déjà en préparation pour la saison prochaine. Ils vont eux aussi avoir la

joie de vivre cette expérience d'être un compétiteur sur un ring... Pour rappel : on boxe en pieds poings dans les différents discipline - Muay thaï , K 1 , et Kick boxing pour finir .

N'hésitez pas vous aussi si vous avez envie de vivre avec nous des moments intenses dans une ambiance au top ! On vous attend au Vale Kick thaï boxing qui se trouve au Cosec de Réhon.

Merci beaucoup à la mairie pour la mise à disposition du Cosec et pour l'opportunité de paraître dans la gazette.

Cordialement.

Valerio Goncalves - Président du club."



DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ – PASSEPORT

ETAPE 1 : MA PRÉ-DEMANDE

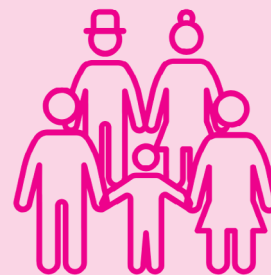
- Se connecter à ANTS (agence nationale des titres sécurisés) : ants.gouv.fr
- Créer un compte ou utiliser un compte précédemment créé
- Cliquer sur réaliser une pré-demande et choisir le titre d'identité
- Renseigner le document
- Conserver le numéro de pré-demande

ETAPE 2 : PRISE DE RENDEZ-VOUS

Déposez votre demande dans la commune de votre choix⁽¹⁾

(1) Le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes. Celles-ci sont équipées de stations biométriques. En revanche, vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit.

La liste des communes habilitées à prendre votre dossier de demande est consultable sur le site de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle : www.meurthe-et-moselle.gouv.fr



ÉTAT CIVIL 2024

BILAN 2024

- Mariages : 15
- Naissances : 24
- Baptêmes républicains : 4
- Décès : 19
- Pacs : 6
- Recensements Citoyens : 37

RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES DE RÉHON



Si votre enfant est né en 2022, vous devez l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée scolaire 2025-2026. Les inscriptions sont à effectuer du 08 février 2025 au 28 février 2025.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Tous les enfants nés en 2022 entrant en petite section en septembre 2025
 - Les enfants qui entrent en élémentaire et qui n'étaient pas scolarisés dans une école maternelle de Réhon
- Pour les enfants déjà en maternelle à Réhon, le passage en CP se fait automatiquement sur l'école du secteur.

COMMENT SE DÉROULENT LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES ?

En mairie au Service Citoyenneté, 7 rue de Longwy – 54430 REHON

Pièces à présenter lors de cette inscription :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- En cas de séparation ou de divorce, toute décision attestant du lieu de résidence de l'enfant
- Justificatif de domicile (facture Eau, Gaz, Téléphone, Électricité de moins de 3 mois)
- Carnet de vaccinations

CETTE DÉMARCHÉ EST IMPÉRATIVE : ELLE PERMET L'ADMISSION DÉFINITIVE DE VOTRE ENFANT DANS L'ÉCOLE



ARRIVÉE DE KÉVIN, POLICIER MUNICIPAL

Ses activités et tâches au sein de la commune sont multiples et variées :

Depuis son arrivée :

- 11 véhicules tampons enlevés
- 1 véhicules en cours d'enlèvement
- 10 interventions sur demande des habitants à leur domicile
- 16 verbalisations pour stationnements abusifs - Durée d'immobilisation des véhicules dépassant 7 jours sur un même emplacement
- 10 verbalisations pour stationnements sur passages piétons, sur les Stop, bloquant la visibilité, sur places de stationnement pour personnes à mobilité réduite...
- Contrôle de circulation routière : Port de ceinture, téléphone au volant...
- Permanences à son bureau situé au 68 Rue de Longwy
- Patrouilles pédestres et véhiculées au Centre-ville et sur Heumont.
- Surveillances régulières aux heures d'entrées et de sorties des écoles...



ARRIVÉE DE MAJOUBA, AGENT AU SERVICE CITOYENNETÉ

Majouba a rejoint les services de la commune le 4 novembre dernier.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

La ville de REHON informe la population que celle-ci peut faire appel à un conciliateur de justice pour régler les litiges et troubles du voisinage.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Cette personne a été nommée par Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Nancy, conciliateur de Justice pour le canton de Villerupt. Lorsque vous rencontrez un problème, avant de saisir la justice pour engager une procédure judiciaire, il est possible de s'adresser au conciliateur de Justice qui traitera toute affaire en mairie de Villerupt.

CONTACT

Madame Laurence ECKERT

Contacter la Mairie de Villerupt au 03.82.89.33.11 (Sur rendez-vous uniquement)



PAIEMENT DE PROXIMITÉ

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300 € ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

AU RELAIS - HAUCOURT MOULAIN
BAR OUF - LONGWY
BAR TABAC PRESSE LOTO - THIL
CHEZ YANN - COSNES ET ROMAIN
LA PRESSE - LONGWY
TABAC LOBO - LONGUYON
TABAC PRESSE - AUDUN LE ROMAN

MINUTE DE SILENCE POUR LES VICTIMES DU CYCLONE CHIDO À MAYOTTE

En hommage aux victimes du cyclone Chido qui a balayé Mayotte en décembre dernier, une minute de silence a été observée devant la Mairie de Réhon.



COLLECTE DE SANG 2025

Une collecte de sang prévue à Réhon le **jeudi 25 septembre 2025 de 15h00 à 19h00 à la Salle de la Jeunesse.**

COURSE CONTRE LE CANCER

NOVEMBRE 2024 - La participation était importante lors de la journée organisée par Hugo BREJEON MICONI, pour soutenir son père dans sa lutte contre le cancer.

Tous les coureurs, marcheurs et cyclistes ont accompagné Hugo, boucle après boucle, de 6 h à 20 h afin d'effectuer une course de 100km.

Cette journée a engendré une cagnotte de plus de 10 000 € qui sera reversée à l'hôpital Gustave-Roussy dont les équipes luttent activement contre le cancer.

Nous avons appris avec regret le décès de son papa le 2 janvier dernier. Toutes nos condoléances à Hugo et toute sa famille.



RÉGLEMENTATION DU MODE DE CHAUFFAGE CHANGEMENT D'UNE CHAUDIÈRE FIOUL OU CHARBON

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est interdit d'installer ou de remplacer des équipements alimentés par un combustible au fioul ou au charbon.

Si le fioul domestique reste autorisé en usage de chauffage jusqu'à l'obsolescence de l'équipement, il est important de réfléchir et d'anticiper l'utilisation d'une énergie renouvelable ou à haute performance énergétique telle que la chaudière gaz très haute performance (THPE) ou la pompe à chaleur (PAC) hybride gaz.

QUALITÉ DE L'AIR : Une chaudière au fioul rejette 7 à 10 fois plus de dioxyde de carbone qu'un mode de chauffage ayant recours aux énergies renouvelables.

ÉCONOMIE : Choisir une chaudière à énergies renouvelables permet selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), de réaliser une économie de 900 à 1200 euros par an sur sa facture de chauffage, mais il est impératif de faire appel à une entreprise ou un artisan (RGE) "Reconnu Garant de l'Environnement"

À l'occasion des temps forts du chauffage (Automne et Printemps, dates précisées par les Professionnels du Gaz) le raccordement gaz peut être offert.

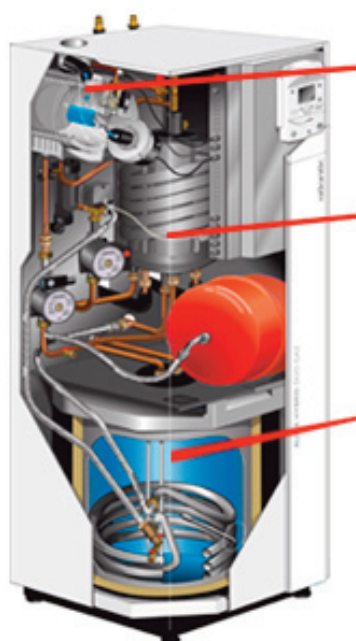
ZOOM SUR LA SOLUTION DE CHAUFFAGE HYBRIDE GAZ

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la réglementation environnementale (RE2020) devient la nouvelle norme de construction pour répondre à 3 enjeux majeurs : la sobriété, le confort d'été et la décarbonation du bâtiment. Dans ce contexte challengeant, non le gaz n'est pas interdit et oui, les solutions gaz sont toujours dans la course !

Le remplacement d'une chaudière gaz vieillissante par une chaudière gaz nouvelle génération n'est absolument pas proscrit dans les bâtiments existants.

Quant aux constructions de demain, qu'elles soient individuelles ou collectives, la PAC hybride gaz est une solution innovante, de référence fiable et moderne permettant ainsi de répondre aux seuils de la RE2020 en alliant une chaudière à condensation haute performance énergétique et une pompe à chaleur électrique.

UNITÉ INTÉRIEURE



Échangeur de gaz à condensation :
La condensation permet d'utiliser la quasi totalité de l'énergie de la chaudière.

Échangeur coaxial hautes performances :
Conception hydraulique dédiée pour un fonctionnement intelligent et simultané des 2 énergies disponibles.

Confort sanitaire :
Protection du ballon grâce à un système breveté pour une longévité accrue

UNITÉ EXTÉRIEURE



Pompe à chaleur :
Elle régule sa puissance en fonction des variations de température extérieure. Cette adaptation permanente permet de réaliser jusqu'à 30% d'économies par rapport à un système traditionnel

1^{ER} RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

SMV



Dossier de candidature à télécharger sur
www.le-smv.gouv.fr

18-25
ans

Obtenez
votre permis



PERMIS B

ENGAGEONS NOUS ENSEMBLE

le SMV tire sa légitimité de la plus-value qu'il apporte en matière d'éducation citoyenne et comportementale avec un accompagnement de proximité de tous les instants dans une dynamique positive vers la réussite de chaque volontaire.



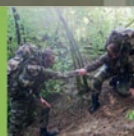
550
VOLONTAIRES
FORMES PAR AN



Volontaires intégrés

TAUX
D'INSERTION

82%



PLUS DE 80 MÉTIERS

Des métiers dans tous les domaines d'emploi, qui évoluent en fonction des besoins territoriaux.

OBTENTION
PERMIS

72%

*Notre seule préoccupation,
votre réussite !*

INSERTION PROFESSIONNELLE

Avec un accompagnement militaire de 8 à 12 mois

Formez-vous à votre futur métier

Intégrez nos entreprises partenaires

Passez le permis gratuitement

Encadré, logé et rémunéré

**POUR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS
CONTACTEZ-NOUS !**

www.le-smv.gouv.fr
03.87.15.45.49

1rsmv-montigny.recrutement.fct@def.gouv.fr



Cofinancé
par l'Union
européenne



La Région
Grand Est

GROUPE DE LA MAJORITÉ CONTINUONS POUR RÉHON

Malgré les difficultés rencontrées en 2024 à tenir un budget à l'équilibre, avec toutes les contraintes économiques, difficultés de recrutement, l'absentéisme des agents sans possibilité de remplacement, le manque de subventions, les incivilités récurrentes, je m'investis pleinement et sans compter au sein de la Commune avec l'appui d'une équipe d'élus, d'agents et d'associations qui font de leur mieux pour apporter, dans la mesure du possible, un peu d'aide dans les problèmes rencontrés au quotidien par nos concitoyens, des accès à des activités diverses et variées en partie financées par la Commune dont vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des avantages d'être Réhonnais et Réhonnaises, pas automatiquement proposées par les communes voisines.

LES AVANTAGES D'ÊTRE RÉHONNAISES ET RÉHONNAIS

- **CCAS & Aides sociales** (sous conditions de ressources) : Bons alimentaires / Bons d'aides - Culture / Colis seniors + 65 ans ou chèque cadeaux - Noël / 1 par an et par foyer (sur inscription)
- **Adhésion de la Commune à la Charte de fonctionnement de la Coordination territoriale des aides sociales facultatives du territoire de Longwy (CTASF)** : la CTASF favorise le partage, l'émergence et la construction de projets de développement social sur le territoire.
- **Adhésion au F.A.J.E (Fonds d'Aide aux Jeunes)**

• Aides facultatives suivant la situation :

- à l'énergie : eau, gaz, électricité et combustibles.
- à la scolarité et à l'apprentissage,
- aux frais d'obsèques,
- aux frais de restauration scolaire et périscolaire,
- aux situations d'urgence.

• Permanences sociales : Assistance et mise en relation avec assistantes sociales

• **Une vie associative dynamique** (liste non exhaustive) : ACPG-CATM / ARPA / Comité des fêtes de Réhon / La boule d'argent / les bergeronnettes / US Réhon Judo/Ju-jitsu / Karaté / Phoenix - Séances d'Activité sportive adaptée aux seniors de 60 ans et plus / Krav-Maga / USR Cyclo / CSP Réhon Foot / Association des parents d'élèves - Active sur Écoles d'Heumont / Club de gymnastique d'entretien de Réhon / Le souvenir Français / Boxe Thai / Kickboxing / Basket Club Longwy/Réhon / Cornhol'Est / Echecs & Pat / La Sound Family / ESP (Équipe de soins primaires)...Leurs coordonnées et contacts sur le Site de la Commune ou sur internet

• **Bons de rentrée scolaire** collégiens de 35 € et lycéens 60 € (Sur inscription en Mairie)

• **Participation financière** de la Commune pour avoir deux Berceaux auprès de la Maison de la petite enfance "Les P'tits Loups" de Longwy : Une place peut être utilisée par plusieurs enfants dans un espace de temps maximum de 1 880 heures annuelles. Cela permet aux parents de la commune d'avoir une possibilité supplémentaire de mode de garde pour leurs enfants.

• **Commune adhérente au "Fil Bleu"** : Permet un remboursement partiel aux habitants lors de la réfection de leur façade

• **Goûters fournis gratuitement** aux enfants du service périscolaire

• **Activités et déplacements** dans le cadre de l'ALSH, parc d'attraction, cinéma, parc animalier...

• **Bus transports scolaires et périscolaire à titre gratuit**

• **Agence Postale Communale**

• **Bus mis à disposition** chaque semaine pour le déplacement des personnes âgées : Leur permet d'aller faire leurs courses avec participation financière de la Commune auprès du TGL

• **Coût des inscriptions au service périscolaire** à des tarifs avantageux par rapport à d'autres communes voisines.

GROUPE D'OPPOSITION ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE RÉHON

Chères Réhonnaises, Chers Réhonnais,

On aurait tellement aimé, on aurait même adoré à l'occasion de cette nouvelle Gazette de la municipalité que la tribune de l'opposition puisse vous dire que les choses s'arrangent dans notre belle commune. Hélas il n'en est rien. Les mois et les années passent et notre constat s'aggrave.

Détérioration de notre cadre de vie, des équipements structurels de la commune en matière d'enseignement (la nouvelle école promise en cours de campagne municipale ne verra jamais le jour dans ce mandat, tout le monde l'a bien compris et en a fait son deuil), dégradation du terrain de football par les gens du voyage sans remise en état plusieurs mois après, insécurité grandissante que le seul agent de police municipal (de jour) intégré récemment est bien incapable de résoudre à lui seul...

Si l'équipe en place donnait son meilleur et écoutait les conseils prodigués par l'opposition conseil municipal après conseil municipal en faisant acte de plus de rigueur, de suivi de dossiers, d'actions d'anticipation... on pourrait trouver des excuses car l'exercice du pouvoir n'est pas une chose aisée et nous en avons conscience, mais ce n'est vraiment pas le cas. Pire, ils ne tirent aucune leçon de leurs erreurs.

Pour preuve dans l'actualité récente :

L'équipe dirigeante qui a subi des défections et des non-remplacements d'élus et son maire proposent à l'examen de la commission des finances et travaux la vente d'un terrain à un membre de la famille proche de Monsieur Le Maire. Le terrain est un parking utile au voisinage qui en a la jouissance (le long d'un axe avec peu d'alternatives de stationnement), il jouxte un immeuble communal dont la valeur aurait été dépréciée par une éventuelle cession, il était proposé à un prix de cession clairement en dessous des valeurs du marché (sans étude

préalable des réseaux souterrains) La commission (qui a un avis consultatif préalable) a rejeté le projet dans l'état à l'unanimité. Mais l'histoire ne s'arrête pas là ! Monsieur le Maire, maître de l'ordre du jour a cru bon de maintenir ce projet de cession jusque devant le conseil municipal !

La sanction fut sévère, la résolution fut rejetée et la vente du terrain n'aura pas lieu malgré le lobbying probablement subit par les membres de la majorité qui ont (pour certains courageux et objectifs) préféré s'abstenir ou se joindre à l'opposition avec courage pour désavouer le premier magistrat de la commune. Celui-ci avait été jusqu'à faire intervenir plusieurs mois avant l'étude au conseil de cette potentielle cession un géomètre aux frais de la collectivité. On aimerait retrouver une telle anticipation et un tel empressement sur des sujets plus consensuels qui eux végètent, au plus grand dam des habitants de Réhon !

À la suite de l'examen de diverses factures, nous, les membres de l'opposition, sommes raisonnablement en mesure d'affirmer que certains prix apparaissent comme exorbitants, au-dessus des standards du marché, non détaillés, ... et surtout l'immense majorité des travaux mis en oeuvre ne fait pas appel à des comparatifs d'offres ! Nous avons interpellé les responsables de ces commandes, validations et mises au paiement ainsi que Monsieur Le Maire au cours du dernier conseil municipal. Nous n'avons reçu aucun éclaircissement / Le silence a régné une nouvelle fois ! Dans la même veine, la commande d'un columbarium nous est annoncée pour la somme de 20000 € et une facture est reçue et payée pour un montant de près de 45000 €... Comment voter et valider des budgets gérés de la sorte ? Où est la rigueur ?

Et bien la rigueur, nous allons définitivement arrêter de la chercher dans la gestion actuelle de la commune car quand le Maire lui-même déclame en conseil municipal : « Le budget a été fait en ZIG ZAG » ... que pourrions-nous encore espérer de ce type d'exécutif local ?

Rien d'étonnant à ce qu'aucun budget ne soit présenté avec un minimum d'équilibre et /ou de précision comptable si Monsieur WEBER se satisfait de « Zig Zag » avec l'argent communal !

Terminons sur une note d'optimisme en rappelant que ce mandat calamiteux qui n'aura vu la réalisation d'aucun des grands projets promis et qui laisse nos concitoyens dans le marasme d'un quotidien qui se dégrade prendra fin en 2026. Une attente de renouveau est légitimement partagée par de + en + de Réhonnaises et Réhonnais qui viennent à notre rencontre et ont de l'ambition pour notre belle ville !

L'ensemble des conseillers municipaux assidus, impliqués et bénévoles de l'opposition vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, de très belle fêtes de fin d'année.

Judith Azevedo-Jeunesse, Olivier Schmitt, Christelle Risse et Eric Martin

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU

15

POMPIERS

18

URGENCES

112

GENDARMERIE

17

**SERVICE AUX
MALENTENDANTS**

114

**VICTIMES OU TÉMOINS
DE VIOLENCES CONJUGALES**

PAR TÉLÉPHONE **3919**

PAR SMS AU **114** EN CAS D'URGENCE

PAR TÉLÉPHONE AU **17** EN CAS D'URGENCE VITALE

ALLO ENFANCE EN DANGER

119

**ENFANTS EN DANGER
PARENTS EN DIFFICULTÉ**

**ACCUEIL
PERSONNES SANS ABRI**

115

**SIDA
INFO SERVICE**

0800 840 800

**CENTRE
ANTIPOISON**

04 72 11 69 11

**DROGUE - TABAC
ALCOOL INFOS**

0800 23 13 13